

Oxycal

Nettoyant sanitaire Effet fraîcheur

- ▲ Nettoyant sanitaire courant avec effet blanchissant. Fort pouvoir nettoyant. Action rapide
- ▲ Aucune odeur désagréable en raison de l'action oxydante de l'oxygène
- ▲ Élimine les salissures calcaires comme les résidus de produits cosmétiques et savon dans toutes les zones humides
- ▲ Parfum frais intense pendant le traitement
- ▲ Amélioration de la qualité de l'air (effet fraîcheur)



Domaine d'application

Pour surfaces et objets résistant à l'acidité et à l'eau en milieu sanitaire. Particulièrement adapté pour les zones très fréquentées, comme les aéroports et les gares. Les surfaces sensibles à l'acidité comme la robinetterie dont le chrome est abîmé, le laiton, l'aluminium anodisé, le polyamide et les pierres naturelles et reconstituées sensibles à l'acidité peuvent être endommagées par des produits acides.

Application

Avant toute première application, vérifier la résistance du matériau sur une surface peu visible. Mouiller préalablement les joints et la robinetterie à l'eau froide. Rincer à l'eau toutes les surfaces traitées.

Nettoyage courant (nettoyage de surfaces) :

Selon le degré d'encrassement, appliquer le produit pur ou dilué jusqu'à 20 ml pour 4 L d'eau froide. Mouiller la surface avec le produit ou la solution de nettoyage et nettoyer avec un textile de nettoyage. Pour les cuvettes de WC et urinoirs, appliquer le produit pur sous le rebord, laisser agir brièvement et actionner la chasse d'eau.

Nettoyage courant (lavage manuel) :

Selon le degré d'encrassement, jusqu'à 40 ml pour 8 L d'eau froide. Mouiller la surface avec la solution de nettoyage et nettoyer avec une frange. Consommation : 1,0–3,0 ml/m².

Remise en état (détartrage) :

Appliquer le produit pur ou dilué jusqu'à 1:5 sur la surface. Nettoyer la surface et rincer à l'eau. Consommation : 5,0–10,0 ml/m².



Indications

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit. Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.

Composition (selon 648/2004/CE)[illegible]

Marquage

Marquage (produit concentré) : SGH07, Attention. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Référence	Unité de conditionnement (UC)	Nombre UC par palette
j403001	Carton de 6 flacons de 1 L	84